



**Programme des
Nations Unies pour l'environnement
Plan d'Action pour la Méditerranée**

Distr.: Limited

22 mai 2024

Français

Original: English

10^{ème} Réunion des Correspondants Nationaux du SAPBIO

Visioconférence, 5 juin 2024

Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation

Ordre du Jour Provisoire Annoté

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Les désignations employées et la présentation des éléments contenus dans cette publication n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. Le Secrétariat n'est pas non plus responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations fournies dans les tableaux et cartes de ce rapport. De plus, les cartes servent uniquement à des fins d'information et ne peuvent pas et ne doivent pas être interprétées comme des cartes officielles représentant les frontières maritimes conformément au droit international

Ordre du Jour Provisoire Annoté

Introduction

1. Comme prévu dans le SAPBIO post-2020 (Décision IG.25/11 de la CdP22) et comme demandé par la CdP23 (Décision IG.26/5), le CAR/ASP réalisera une évaluation à mi-parcours pour évaluer les progrès collectifs dans la mise en œuvre du SAPBIO post-2020 et les Parties contractantes réviseront leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) en conséquence pour assurer la réalisation des objectifs du SAPBIO post-2020 d'ici à 2030.
2. Dans ce contexte, le SPA/RAC organise la 10^{ème} réunion des correspondants nationaux du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (SAPBIO post-2020). La réunion se tiendra en ligne par vidéoconférence le 5 juin 2024.
3. L'objectif principal de cette réunion est le suivant
 - Examiner les progrès réalisés dans le cadre du processus SAPBIO post-2020 et de sa stratégie de mobilisation des ressources.
 - Discuter de l'approche proposée pour l'évaluation à mi-parcours et convenir de la marche à suivre.
4. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour

Ouverture de la réunion

5. La réunion sera ouverte le lundi 5 juin 2024, à 8h30 UTC+1, par l'Unité de coordination du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) et du SPA/RAC.
6. Tous les Correspondants nationaux du SAPBIO ont été invités à assister à la réunion ou à désigner leurs représentants.
7. Les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales pertinentes membres du Comité consultatif SAPBIO post-2020 ont également été invitées à désigner leurs représentants pour la réunion en tant qu'observateurs.
8. Le SPA/RAC assurera le rôle de Secrétariat de la réunion.

Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
--	--

UNEP/MED WG.591/Inf.1	Liste Provisoire des Participants
-----------------------	-----------------------------------

Point 2 de l'ordre du jour

Organisation de la réunion

2.1. Règlement intérieur

9. Le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et ses protocoles

(UNEP/IG.43/6, Annexe XI) tel que modifié par les Parties contractantes (UNEP (OCA)/MED IG.1/5 et UNEP(OCA)/MED IG.3/5) s'appliqueront mutatis mutandis à cette réunion.

2.2. Élection du bureau

10. Tout en respectant le principe de l'équilibre entre les sexes et la répartition géographique équitable, la réunion élira, parmi les représentants des Parties contractantes, un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

11. L'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat, publié comme document UNEP/MED WG.591/1 et annoté dans le présent document, sera proposé pour adoption par la réunion. La réunion sera également invitée à examiner et à adopter l'emploi du temps proposé à la fin du présent document y compris, le cas échéant, toute autre question suggérée en vue d'être d'abordée au titre du point "Questions diverses" de l'ordre du jour provisoire.

2.4. Organisation des travaux

12. Il est proposé que la réunion se déroule en sessions quotidiennes de 8h30 à 12h30 UTC+1 et de 14h00 à 15h00 UTC+1, sous réserve des ajustements nécessaires.

13. Il est attendu que la réunion aborde tous les points à l'ordre du jour, durant les sessions prévues. Il est prévu de clore la réunion à 15h00 UTC+1 après l'adoption des conclusions et recommandations.

14. Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français. Une interprétation simultanée sera disponible pour toutes les séances plénières de la réunion.

15. Les documents préparés pour la réunion sont énumérés dans le document UNEP/MED WG.591/Inf.2 et disponibles, en anglais et en français, sur le site web dédié du SPA/RAC. Les participants sont encouragés à télécharger la documentation sur leur ordinateur avant la session.

Document(s) de travail particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.591/1	<i>Ordre du jour Provisoire</i>
UNEP/MED WG.591/2	<i>Ordre du jour Provisoire Annoté</i>
Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.591/Inf.2	<i>Liste Provisoire des Documents</i>

Point 3 de l'ordre du jour Mise à jour sur le processus SAPBIO post-2020 et sa stratégie de mobilisation des ressources

16. Se référant au document UNEP/MED WG.591/Inf.3, le Secrétariat présentera l'état de mobilisation des ressources depuis l'adoption du SAPBIO post-2020.

17. Les correspondants nationaux seront invités à fournir un retour d'information et, le cas échéant, à informer la réunion des étapes pertinentes prévues, lancées ou entreprises en vue de la mise en œuvre du SAPBIO post-2020 au niveau national.

Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG. 591/Inf.3	<i>Etat de la mobilisation des ressources depuis l'adoption du SAPBIO post-2020 [Disponible en anglais seulement]</i>
UNEP/MED WG. 591/Inf.4	<i>Etapes entreprises et à venir pour la mise en œuvre du SAPBIO post-2020 [Disponible en anglais seulement]</i>
UNEP/MED WG. 591/Inf.5	<i>Stratégie de mobilisation des ressources pour le SAPBIO post-2020, y compris la Stratégie pour les AMCP et les AMCE pour l'après-2020, pour la période 2022-2030 [Disponible en anglais uniquement]</i>
UNEP/MED WG. 591/Inf.6	<i>Rapport de la Conférence des bailleurs de fonds pour la Biodiversité et la conservation spatiale en Méditerranée [Disponible en anglais seulement]</i>

Point 4 de l'ordre du jour **Évaluation du SAPBIO post-2020 : approche proposée et perspectives**

4.1. Évaluation à mi-parcours du SAPBIO post-2020 : Note de concept proposée et calendrier

18. Le Secrétariat introduira et présentera le document UNEP/MED WG.591/3 contenant la note conceptuelle et le calendrier proposés pour l'évaluation à mi-parcours du SAPBIO post-2020.

19. La réunion sera invitée à fournir un retour d'information et des commentaires sur la note conceptuelle et le calendrier proposés.

Document(s) de travail particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.591/3	<i>Evaluation à mi-parcours du SAPBIO post-2020 : Proposition de note conceptuelle et calendrier</i>
Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG. 591/Inf.7	<i>Rapport de la 5^{ième} réunion du comité consultatif du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en Méditerranée post 2020 (SAPBIO post-2020) [Disponible en anglais seulement]</i>
UNEP/MED WG. 591/Inf.8	<i>Rapport de la 4^{ième} réunion du comité consultatif du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en Méditerranée post 2020 (SAPBIO post-2020) [Disponible en anglais seulement]</i>
UNEP/MED WG. 591/Inf.9	<i>Rapport de la 9^{ième} réunion des correspondants nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la conservation de la Biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en Méditerranée post 2020 (SAPBIO post-2020)</i>

4.2. Évaluation à mi-parcours du SAPBIO post-2020 : Approche proposée

20. Le Secrétariat introduira et présentera en détail les documents de travail UNEP/MED WG.591/4 "Evaluation à mi-parcours du **SAPBIO post-2020** : Approche proposée".
21. Les participants à la réunion seront invités à faire part de leurs commentaires, le cas échéant.

Document(s) de travail particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.591/4	<i>Evaluation à mi-parcours du SAPBIO post-2020 : Approche proposée</i>
Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG. 591/Inf.7	<i>Rapport de la 5^{ème} réunion du comité consultatif du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en Méditerranée post 2020 (SAPBIO post-2020) [Disponible en anglais seulement]</i>
UNEP/MED WG. 591/Inf.8	<i>Rapport de la 4^{ème} réunion du comité consultatif du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en Méditerranée post 2020 (SAPBIO post-2020) [Disponible en anglais seulement]</i>
UNEP/MED WG. 591/Inf.9	<i>Rapport de la 9^{ème} réunion des correspondants nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la conservation de la Biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en Méditerranée post 2020 (SAPBIO post-2020)</i>

Point 5 de l'ordre du jour : Questions diverses

22. Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion sera invitée à discuter d'autres questions pouvant requérir son attention, comme convenu lors de l'adoption de l'ordre du jour provisoire.

Point 6 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

23. La réunion sera invitée à examiner et à adopter les conclusions et recommandations de la réunion.

Point 7 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

24. La clôture de la réunion est prévue le mercredi 5 juin 2023, à 15h00 UTC+1.

EMPLOI DU TEMPS PROPOSE
Horaire : UTC+1¹

Mercredi 5 juin 2024

8h30 – 8h:45 UTC+1	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion
8h45 – 9h00 UTC+1	Point 1 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion 2.1. Règlement intérieur 2.2 Élection du bureau 2.3. Adoption de l'ordre du jour 2.4. Organisation des travaux
9h00 – 9h45 UTC+1	Point 3 de l'ordre du jour : Mise à jour sur le processus SAPBIO post-2020 et sa stratégie de mobilisation des ressources
9h45 – 10h15 UTC+1	Point 4 de l'ordre du jour : Évaluation du SAPBIO post-2020 : approche proposée et perspectives 4.1. Évaluation à mi-parcours du SAPBIO post-2020 : Note de concept proposée et calendrier
10h15 – 10h30 UTC+1	<i>Pause café</i>
10h30 – 11h45 UTC+1	4.2. Évaluation à mi-parcours du SAPBIO post-2020 : Approche proposée
11h45-12h15 UTC+1	Point 5 de l'ordre du jour : Questions diverses
12h15 – 14h00 UTC+1	<i>Pause déjeuner</i>
14h00 – 14h45 UTC+1	Point 6 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations
14h45 – 15h00 UTC+1	Point 7 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

¹ Le programme de la réunion est indiqué en heure UTC+1 (heure de Tunis). Les participants sont priés de le convertir en fonction de leur fuseau horaire respectif.